

Le Seignadou

Le signe de Dieu



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

PRIEURÉ SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTRÉAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

Octobre 2016

imprimé le dernier samedi du mois

L'éditorial

Je vous avais promis quelques objections, et les réponses que nous pouvons y faire.

Voici donc la première objection, qui est peut-être la seule vraiment sérieuse, celle des déclarations de Mgr Lefebvre affirmant, principalement après 1988, vouloir attendre la « conversion » de Rome avant de reprendre des démarches pour une réconciliation. Cette position est habituellement présentée sous cette formule : pas d'accord pratique avant un accord doctrinal.

Cela est vrai et bien connu, mais Monseigneur lui-même reconnaissait que cela prendrait du temps, beaucoup de temps, et qu'il faudrait attendre les signes de la Providence pour discerner le moment opportun. Et en cela, il s'en remettait totalement aux supérieurs de la Fraternité, ne cessant de nous répéter : pour moi, c'est fini... vous avez vos évêques, vos supérieurs, vos séminaires, vos prieurés, je vous ai donné tout ce que j'avais reçu... à vous maintenant de continuer sans moi !

En outre, et ceux qui furent des premiers compagnons de Monseigneur ne devraient pas l'oublier, au-delà de ses déclarations parfois fracassantes, même aux heures les plus tendues avec Rome, Mgr Lefebvre a toujours agi et réagi en serviteur de l'Église et du Pape et en fils de Rome. Il avait le cœur romain plus que beaucoup d'entre nous, et dans toutes ses interventions même les plus fortes, ceux qui le connaissaient sentaient toujours sous-jacente une vraie tristesse : tristesse analogue à celle de Jésus-Christ pleurant sur Jérusalem mais toujours animé du désir de sauver la cité sainte, tristesse de l'état de l'Église, tristesse de devoir réagir à l'encontre des autorités de l'Église, et tristesse de n'être pas entendu, ni compris. Jamais il n'aurait esquissé le premier pas dans le sens d'une rupture avec Rome, et c'est toujours la « Rome conciliaire » qui a pris l'initiative des mesures de « séparation », pour n'aboutir qu'à le séparer un peu plus de la « Rome conciliaire » en le poussant à se réfugier toujours plus dans le cœur de la « Rome

Romaine » ! Romain il fut et romain il est demeuré jusqu'à son dernier souffle. *La "Romanité" n'est pas un vain mot*, furent quasiment les derniers mots de son *Itinéraire spirituel*.

Mais relisons un peu l'histoire. D'abord, la Fraternité – qui n'est pas née pour s'opposer au concile ou à Rome, mais pour donner une structure dans l'Église aux prêtres formés au séminaire de Fribourg-Écône – a été reconnue et érigée par et dans « l'Église conciliaire ». Mgr Lefebvre et Mgr Charrière s'étaient connus à Dakar lorsque l'évêque de Fribourg était venu pendant une quinzaine de jours visiter les Suisses installés au Sénégal. Ils avaient sympathisé et Mgr Lefebvre avait maintenu les relations, sans plus... Mgr Charrière était en réalité un véritable esprit conciliaire, avant même Vatican II, représentant avant l'heure de ce que Mgr Benelli appela « l'Église conciliaire ». Et c'est pourtant lui qui a érigé l'institut de droit diocésain appelé : « Fraternité sacerdotale Saint-Pie X ». Entre le 1^{er} novembre 1970 et le 6 mai 1975, la Fraternité était donc bel et bien une œuvre de « l'Église conciliaire », et cela ne gênait nullement notre fondateur !

Et c'est dans cette période que se situent les deux actes « fondateurs » de sa position immuable, actes révélateurs de ses dispositions intimes : la déclaration du 21 novembre 1974 : « **Oui à la Rome éternelle, non à la Rome moderniste** » ! Il reconnaissait lui-même que cette déclaration était forte, et il nous en a donné l'exégèse à de multiples reprises : non pas le refus de tout ce qui venait de Rome, mais le refus de ce qui en venait sous l'inspiration de l'esprit moderniste, étranger à la tradition catholique.

Et il y eut aussi, sa fière réponse à l'éditorial de l'abbé de Nantes où celui-ci l'incitait à rompre avec Rome, en février 1975 ! C'est dans la lettre de Mgr Lefebvre à l'abbé de Nantes qu'il lui répond : « **Sachez que si un Évêque rompt avec Rome ce ne sera pas moi. Ma « Déclaration » le dit assez**

explicitement et fortement. » Cette lettre est du 19 mars 1975 !

Libre aux évêques indépendants de « l'Église Catholique » d'opérer cette rupture, mais qu'ils ne se réclament pas d'une soi-disant fidélité à la pensée de Mgr Lefebvre pour cela, et qu'ils cessent de nous faire rire jaune en parlant de « *la trahison des autorités actuelles de la Fraternité Saint-Pie X à l'esprit et à l'œuvre de Monseigneur Marcel Lefebvre* ». Qu'ont accepté nos supérieurs parmi ce que refusait Mgr Lefebvre : la nouvelle messe ? Les théories conciliaires ? La liberté religieuse ? Le culte de l'homme ? L'œcuménisme indifférentiste ? Ou bien encore, ont-ils perdu cette romanité si chère à Monseigneur ? Au lieu de critiquer et condamner Mgr Fellay, que ces messieurs fassent des propositions positives et constructives. Que nous proposent-ils comme solution ? Rien, à part le refus et la rupture !

Puis-je rappeler au passage cette belle déclaration de l'abbé Williamson, directeur du séminaire américain de Ridgefield et actuel chef de file de la *Résistance*, le 8 décembre 1987 - après donc le "scandale" d'Assise - : « *Prions pour la Fraternité ! Prions en particulier pour le cardinal Gagnon qui revient aujourd'hui au séminaire de la Fraternité en Suisse, après avoir terminé sa visite d'un mois dans les maisons de la Fraternité en Suisse, en France et en Allemagne. Prions pour lui, lorsqu'il rédigera son rapport sur la Fraternité à l'intention du Saint-Père, afin qu'il présente la vérité de telle sorte qu'il gagne l'approbation du pape. Prions pour le pape pour qu'il puisse faire ce qu'il devrait clairement faire : **donner la juridiction et un statut à la Fraternité, laquelle le mérite entièrement. Ceci est absolument nécessaire pour le bien de l'Église universelle, sans parler de la Fraternité.*** »

Il est humain, et je ne le reprocherai à personne, de changer parfois d'avis, mais il ne me semble pas correct d'accuser de trahison ceux qui n'ont pas changé ! Et quand bien même ils auraient changé de position en raison de nouvelles circonstances, ne peut-on leur accorder la même bienveillance qu'à Mgr Williamson ?

Il y eut encore ces mots de Monseigneur aux futurs évêques : « *Je vous conjure de demeurer attachés au Siège de Pierre, à l'Église Romaine, Mère et Maîtresse de toutes les Églises, dans la foi catho-*

lique intégrale ».

Et nous pouvons conclure avec les propos de Monseigneur lui-même, fidèle à ses premières positions jusqu'au bout, dans les considérations qu'il adressait aux diacres en retraite à Montalenghe en juin 1989, et donc après les sacres épiscopaux. Il leur donnait une dernière fois le sens de sa déclaration de 1974 : « *Je pense quand même que nous avons besoin d'un lien avec Rome... Rome, c'est quand même là que se trouve la succession de Pierre, la succession des apôtres, de l'apôtre Pierre, de la primauté de Pierre et de l'Église ; si on coupe avec ce lien, on est vraiment comme une embarcation qui est larguée au gré des flots, sans plus savoir à quel lieu nous sommes rattachés et à qui nous sommes rattachés. Je pense qu'il est possible de voir dans la personne qui succède à tous les papes précédents, puisque s'il occupe le siège, il a été reçu comme évêque de Rome à saint Jean de Latran, or c'est l'évêque de Rome qui est le successeur de Pierre, il est reconnu comme successeur de Pierre par tous les évêques du monde. Bon ! Qu'est-ce que vous voulez, on peut penser qu'il est vraiment le successeur de Pierre ! Et en ce sens nous nous rattachons à lui et à travers lui à tous ses prédécesseurs, ontologiquement si je puis dire. Et puis ensuite, ses actions, ce qu'il fait, ce qu'il pense, et les idées qu'il répand, c'est autre chose, bien sûr. C'est une grande douleur pour l'Église catholique, pour nous, que nous soyons obligés de constater une chose semblable. Mais je pense que c'est la solution qui correspond à la réalité.* » (N.B. il s'agit de la transcription écrite fidèle d'un texte parlé, qui exprime bien la pensée, mais ne peut pas toujours respecter la grammaire).

Ces vérités, bien connues déjà par les esprits bienveillants, peuvent nous aider à y voir clair et à tenir bon, sans nous laisser séduire par ces lugubres et tristes sirènes de malheur qui oublient ce trésor caché dans l'âme de Mgr Lefebvre, qui fut pourtant leur père : l'amour de Rome où se trouve et se trouvera jusqu'à la fin des temps *la succession de Pierre, la succession des apôtres, de l'apôtre Pierre, de la primauté de Pierre et de l'Église* !

Le Seignadou



Nous confions à vos prières le repos de l'âme du frère de Mgr Lefebvre, **Monsieur Joseph LEFEBVRE**, pieusement décédé le mercredi 21 septembre 2016 à l'âge de 102 ans.

Resté lucide jusqu'à la fin, il a reçu de notre confrère, Monsieur l'abbé David ALDALUR, les derniers sacrements et la bénédiction *in articulo mortis*.

Ses funérailles seront célébrées en notre chapelle Notre-Dame des Naufragés à Villefranche le lundi 26 septembre 2016 à 10h00.

REQUIESCAT IN PACE

Peut-on dire :

« Nous avons le même Dieu que les musulmans ? »

Pour le sinistre et néanmoins trentième anniversaire du scandale de 1986, le Pape régnant s'est rendu mardi dernier dans la ville de saint François pour la 5^{ème} réunion interreligieuse d'Assise. Avec lui, 400 délégations des religions du monde entier ont participé à cette rencontre intitulée : « Soif de paix. Religions et cultures en dialogue. »

« Rencontre interreligieuse pour la paix », « Journée mondiale de la prière pour la paix », à laquelle le Pape invitait tous les fidèles à se joindre, autant de termes entretenant la confusion la plus totale dans des esprits de plus en plus étrangers au règne du Christ-Roi. La répétition outrageante pour l'honneur de Dieu de ces réunions ne doit pas nous conduire à les banaliser : leur fréquence ne diminue pas leur caractère profondément choquant.

Cette triste répétition fournit habituellement l'occasion de rappeler la vérité sur des questions telles que l'œcuménisme ou la paix des nations. En l'occurrence, compte tenu du contexte socio-religieux actuel, il nous a paru fort à propos cette fois-ci de faire d'une pierre deux coups ; et tout en clarifiant un aspect majeur du problème soulevé par les rencontres d'Assise en général, de répondre plus particulièrement à une question que pose aujourd'hui de son côté l'évangélisation des musulmans. Question plus ardue qu'elle n'en a l'air !



« Tu adoreras
Dieu seul » ?



L'article qui suit pour vous offrir cette réponse est ancien, mais la doctrine qu'il rappelle n'a pas pris une ride. A l'époque, son auteur, Dom Gérard, abbé de Sainte-Madeleine du Barroux, ne s'était pas encore démarqué de la ligne directrice suivie par Mgr Lefebvre, et collaborait même étroitement avec le fondateur de FSSPX. Vingt-neuf ans plus tard, lorsque les moines du Barroux abordent la question du principe de la liberté religieuse, ce n'est malheureusement plus la même clarté bienfaisante.

On lira donc ce texte à la lumière du principe que donnait saint Thomas d'Aquin : « Ne regardez pas celui qui parle, mais tout ce que vous entendez de bon, confiez-le à votre mémoire. » La vérité est catholique, c'est-à-dire universelle : tout ce qui est vrai et bon est nôtre, c'est là le sain œcuménisme.

**« Nul n'est monté au ciel
sinon celui qui est descendu du ciel,
le Fils de l'homme qui est au ciel. »
(Jn III, 13)**

Maints catholiques sont troublés dans leur foi par des affirmations telles que : « Juifs, chrétiens, musulmans, nous avons le même Dieu. » Cette

phrase lancée au début du siècle par le fameux prêtre apostat Hyacinthe Loyson se retrouve de nos jours dans nombre de revues, discours, colloques œcuméniques.

Que faut-il en penser ? Nous voudrions, en marge d'un cours de théologie, simplement répondre à cette question d'une actualité brûlante : « Avons-nous le même Dieu que les musulmans ? »

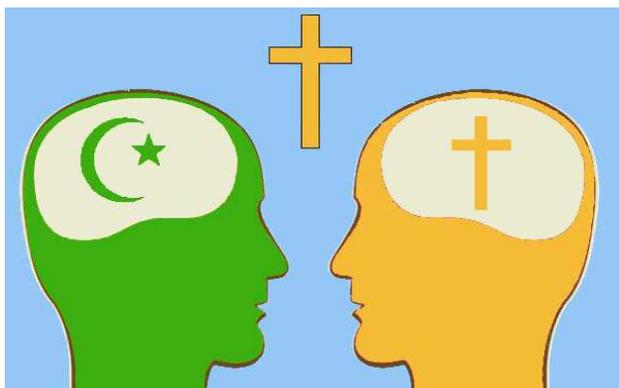
Réponse qui suppose quelques distinctions indispensables, faute de quoi on tombera inévitablement dans le piège d'un faux œcuménisme. Il faut en premier lieu distinguer le plan objectif et le plan subjectif.

PREMIÈRE DISTINCTION

D'un point de vue purement objectif il est évident que nous avons le même Dieu que les musulmans, en ce sens que c'est Dieu créateur et sauveur, juge suprême des vivants et des morts, qui a créé et racheté le genre humain et qui jugera musulmans et chrétiens, croyants et athées : il n'existe qu'un seul Dieu qui règne sur tous. En ce sens donc, oui, nous avons le même Dieu que les musulmans. Les êtres humains, les animaux et les plantes sont évidemment gouvernés par le même Dieu.

D'un point de vue subjectif peut-on soutenir que musulmans, francs-maçons, déistes, chrétiens *en tant que tels*, saisissent la même Réalité divine ? Évidemment non, car alors on change de plan : *il ne s'agit plus de la souveraineté de Dieu sur toute chair, mais de l'approche humaine de cette souveraineté*. Du point de vue du sujet, il y a une différence abyssale entre la réalité divine, saisie en elle-même dans son essence véritable, telle que la lumière de la foi nous la dévoile, et les représentations humaines de Dieu que proposent les fausses religions. Si nous nions cette différence, si nous l'atténuons seulement, nous rendons vaine la nécessité d'une révélation divine ; le christianisme se présente alors comme une religion parmi d'autres et la religion du Christ prendra place parmi ce que Guénon appelle « les traditions ».

Du point de vue subjectif, donc, c'est-à-dire du point de vue de la religion que l'esprit et le cœur de l'homme font monter vers le Ciel, il n'y a place, en dehors de la révélation divine, que pour des approches imparfaites, liées aux conditions de l'homme privé des lumières de la foi surnaturelle. Non seulement cette religion étant naturelle reste incapable d'accéder à une union intime avec l'essence de Dieu tel qu'Il est en lui-même, mais encore se trouvera-t-elle déformée par l'apport idéologique de religions forgées de main d'homme, comme c'est le cas pour l'Islam.



Il en est de même pour le déisme des sociétés secrètes. Le « grand architecte » des francs-maçons est une pure construction de l'esprit. Ce Dieu abstrait n'existe que dans l'univers mental de ceux qui l'ont conçu. Le Dieu de Mahomet, objet de la « foi » islamique, est un Dieu fabriqué à partir de traditions juives, nullement identique à Celui que Jésus a pour mission de révéler. Car telle est l'affirmation solennelle que nous lisons dans S. Matthieu au chapitre 11, verset 27 : « Nul ne connaît le Père sinon le Fils et celui auquel le Fils voudra le révéler. »

LE CAS DE L'ISLAM

Ce que les musulmans, à travers le Coran et les Hadiths, croient savoir de Dieu reste totalement étranger à la Réalité divine telle qu'elle existe en fait. Ce monarque lointain et solitaire, maître et scripteur implacable du destin des hommes, restant inconnaissable afin d'imposer sa pseudo-transcendance, ce Dieu qui récompense ses croyants par des sensualités innommables dans un paradis de harem, est un Dieu qui n'existe que dans le cerveau de Mahomet et de ses sectateurs.

Ce n'est pas assez dire que chrétiens et musulmans n'adorent pas le même Dieu, il faut dénoncer l'inanité, l'inadéquation totale de l'idée religieuse forgée par la pensée musulmane. L'Évangile est catégorique : seul le Christ peut révéler la personne du Père : « Je suis la porte. » (Jean 10, 9) « Personne ne vient au Père sinon par moi. » (Jean 14, 6) « Si vous me connaissiez vous connaîtriez aussi mon Père. » (Jean 14, 7) « Qui refuse le Fils n'a pas le Père. » (1 Jean 2, 23) Ces affirmations montrent bien l'incapacité des religions dites naturelles à parvenir à une connaissance salutaire de Dieu et à une adoration « en esprit et en vérité ».

Résumons. On ne peut pas dire que nous avons le même Dieu que les musulmans, *primo* parce que eux-mêmes nous en offrent une image dégradante qui altère considérablement l'essence divine ; *secundo* parce que la négation du Fils entraîne la méconnaissance du Père.

OBJECTION ET RÉPONSE

Faisons place à une objection. Parmi ceux d'entre nous qui ont fréquenté les milieux arabes, qui peut dire n'avoir jamais ressenti d'émotion à la vue d'une prière rituelle prise sur le vif ? Peut-on affirmer que la prière des quelque 750 millions de musulmans répandus dans le monde est vaine, sans objet réel, une pure objectivation du sentiment religieux ? (*En 2011, le centre de recherche américain dénombre 1 milliard 620 millions de musulmans, soit près d'un quart de la population mondiale. NDLR.*)

Une nouvelle distinction s'impose. D'une part nous maintenons que **la religion islamique en tant qu'islamique et mahométane est de soi incapable d'élever l'homme au plan surnaturel**

et d'engendrer une prière qui la mette en rapport intime avec Dieu ; d'autre part, et c'est le deuxième terme de notre distinction, on ne peut interdire à la toute-puissance de l'Amour rédempteur de communiquer secrètement aux âmes situées en dehors de l'Église des grâces de purification et d'union surnaturelle agissant invisiblement et comme à distance. Dès lors ces âmes que Dieu seul connaît entrent dans l'amitié divine non par le secours de leur religion mais malgré celle-ci. En dépit de l'idéologie déformante d'une fausse religion, **la grâce divine est capable – et elle seule – de toucher et d'illuminer le cœur du croyant**, parfois même à son insu, nous voulons dire sans que cette transformation intérieure tombe nécessairement sous le champ d'une connaissance réflexive. Dès lors le croyant musulman de bonne foi entre dans le mystère de la communion des saints. Justifié par le baptême de désir, il adore sans le savoir le Dieu de Jésus-Christ, dont la grâce toute miséricordieuse et souverainement libre n'est jamais enchaînée par l'économie normale des moyens de sanctification : l'instruction et les sacrements.

Tel fut probablement le cas de Al-Hallaj, qui fut condamné par les chefs religieux de Bagdad, et mourut crucifié en 922, pour avoir prêché l'amour mystique et l'union transformante de l'âme avec Dieu : blasphème impardonnable aux yeux des musulmans. Al-Hallaj représente le type même de l'âme ouverte aux rayons de la grâce, tout en demeurant, par une ignorance invincible, attachée aux principes de la dissidence, et se trouvant par le fait même hors de la mouvance visible de l'Église du Christ.

Mais ceci, qui est le secret de Dieu, reste dépendant de son bon vouloir : **on sort de l'économie normale des moyens de sanctification.** ⁽¹⁾ On entre dans un ordre de relation purement intérieure, mystère des âmes qui ne sera dévoilé que dans le Ciel et qui échappe ici-bas à toute investigation humaine.

Peut-on dire que, en vertu de cette disposition providentielle, chrétiens et musulmans adorent le même Dieu ? Non ; parce que s'il est possible que les musulmans de bonne foi, dans une proportion qui nous est inconnue, jouissent secrètement du don de la grâce sanctifiante, il n'en reste pas moins que les disciples de Mahomet, en tant que tels, appartiennent à une religion d'État exerçant sur ses adeptes une force d'oppression incroyable, fondée sur la mémorisation et le psittacisme. Cette religion se prétend une religion inspirée, une religion du Livre. Et lorsque le Coran enseigne qu'il est blasphématoire de reconnaître que Dieu ait un fils, il faut

l'en croire : il n'existe pas un musulman qui ne protesterait énergiquement à l'idée que la religion islamique permette d'adorer le même Dieu que les chrétiens.

UN POINT COMMUN : LE MONOTHÉISME ?

Une question en amène souvent une autre. S'il est erroné de prétendre que nous avons le même Dieu que les musulmans, ne peut-on pas dire cependant que christianisme, judaïsme et islam ont ceci de commun qu'ils sont tous les trois des religions monothéistes ?



Il semble à première vue que oui. Partons d'une définition du monothéisme : « croyance en un Dieu unique ». Les chrétiens croient en un seul Dieu (*Credo in unum Deum*), juifs et musulmans croient eux aussi en un Dieu unique. Ne peut-on pas en inférer qu'il s'agisse là d'une notion commune aux trois religions et par conséquent d'une base « œcuménique » de départ ?

La Trinité des personnes propre à la foi chrétienne se présenterait alors comme une phase ultérieure, tandis que l'unicité de Dieu offrirait une notion commune initiale sur laquelle les adeptes des trois religions pourraient fusionner.

RÉPONSE

Le Père Manaranche S.J., dans *Le monothéisme chrétien* (Le Cerf 1985), dénonce vigoureusement cette fausse conception : « De ce fait, la Révélation court le risque de s'ajouter comme un étage à ce rez-de-chaussée indispensable : la Trinité n'influe pas vraiment sur l'Unité, elle ne conduit pas à la repenser de fond en comble. D'où la tendance des apologistes à faire bon marché de la différence chrétienne au nom d'un œcuménisme de courtoisie... ou d'impatience. » (page 18) A la fin de son ouvrage l'auteur poursuit : « Il est impossible pour la chrétienté de penser une divinité hors du jeu de la charité par lequel elle se communique : elle n'existe pas

(1) *NDLR* : Au sujet de ces catholiques qui s'ignorent, tout en maintenant cette possibilité extra-ordinaire d'une action secrète de la grâce de Dieu pour justifier un individu de bonne foi, on aurait tort de penser qu'ils peuvent facilement et généralement être sauvés. Dans *Mystici Corporis*, Pie XII s'adresse à ces âmes « ordonnées par un certain désir et souhait inconscient au Corps mystique du Rédempteur », et il les invite de manière pressante à sortir d'un état où « ils sont privés de tant et de si grands secours et faveurs célestes, dont on ne peut jouir que dans l'Église catholique. » Car dans l'état où ils se trouvent, précise le Pape, « nul ne peut être sûr de son salut éternel ». *Pie XII - Mystici Corporis - n° 197-198*

sans le don (d'amour) qu'elle fait d'elle-même et qui est elle-même. Ce qui, en nous, est séparé, coïncide en Dieu. » (page 226)

Le « Dieu naturel » supposé commun aux « trois religions monothéistes » est un *être de raison*, une conception purement humaine sans fondement dans la réalité, un Dieu qui n'existe que dans l'esprit de l'homme. A l'appui de cette thèse, le Père Manaranche cite l'orthodoxe Jean Zizoulas : « Il serait impensable de parler du « Dieu un » avant de parler du Dieu qui est « communion », c'est-à-dire de la Sainte Trinité. La Sainte Trinité est un concept ontologiquement primordial et non une notion qui s'ajoute à la substance divine. » (page 227)

Sans doute les manuels de théologie sont bien obligés, pour la clarté du discours, d'étudier séparément le Dieu un et le Dieu trine, mais il ne faut pas que les exposés donnent l'impression que la Trinité est « un correctif ajouté après coup à l'unité divine ». Elle n'est pas « un ajout secondaire ou facultatif ». La Trinité des personnes est l'essence divine. Loin d'être une notion accidentelle, **la Trinité est la façon inouïe, unique, inimitable qu'a Dieu d'être un.**

Le Père Manaranche conclut : « L'important c'est de répudier résolument une théologie à deux niveaux : un rez-de-chaussée universel et évident, un étage facultatif et rajouté, qui serait le véritable obstacle à l'unanimité. » (page 224)

Le monothéisme chrétien diffère donc totalement du monothéisme des religions juive ou islamique. C'est par un dangereux trompe-l'œil que l'on en vient à user de l'expression : « les religions monothéistes ». Le contenu de chacune de ces religions est essentiellement et radicalement différent.

ENSEMBLE POUR PRIER ?

On nous permettra une réflexion. Ces principes et leurs conséquences ont-ils été suffisamment présents lors de la réunion œcuménique d'Assise ? Jean-Paul II voulant rassurer d'avance ceux parmi les catholiques qui s'interrogeaient sur le bien-fondé de la journée du 27 octobre 1986 assura qu'il ne s'agirait pas de prier ensemble, mais de se réunir ensemble pour prier ; éloignant ainsi, pensait-il, tout risque de syncrétisme. Qu'en est-il exactement ? On ne peut mieux faire pour saisir la pensée œcuménique de Jean-Paul II que d'en demander la clef à son discours aux cardinaux.

Tout le discours, en effet, cherche à définir « l'esprit d'Assise », « l'événement d'Assise », le « ministère d'Assise » en fonction de « l'unité de l'unique Peuple de Dieu » telle que la décrit le décret de Vatican II sur l'œcuménisme (*Unitatis redintegratio*).

Or la pensée du pape se développe comme si cette unité surnaturelle de l'Église, Corps mystique du Christ, qui est le but de l'œcuménisme, provenait

du fait que des hommes ou des femmes sont *capables de prier* : « C'est ce que l'on a également vu à Assise : l'unité provient du fait que tout homme et toute femme sont capables de prier, c'est-à-dire de se soumettre totalement à Dieu et de se reconnaître pauvres devant lui. » (paragraphe 11)

Cette affirmation et la portée que le pape a voulu lui donner en insistant sur « l'événement d'Assise » pose au théologien une grave question : **faute d'une distinction entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, n'y a-t-il pas dans le discours du pape une confusion dramatique ?**



1) Est-il vrai que « tout homme et toute femme sont capables de prier, c'est-à-dire de se soumettre totalement à Dieu » ? Oui, au plan naturel, il y a une capacité réelle de prier, capacité inhérente au sentiment religieux **humain naturel**.

2) Mais cette prière peut-elle fonder l'unité du Corps mystique, qui est **d'ordre absolument surnaturel** ? L'Église, Épouse mystique du Christ, sera-t-elle jamais le fruit d'une capacité *naturelle* de prier ? Il serait hérétique de le prétendre.

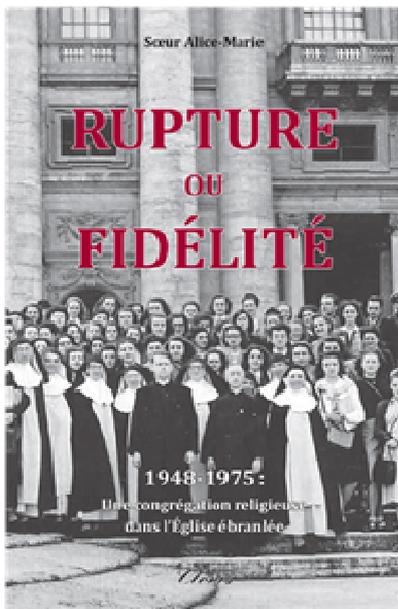
Or, pour que se construise l'unité du Corps mystique, mystère essentiellement surnaturel, il faut le mérite et l'intercession d'une prière elle aussi surnaturelle, comme seules la foi et la charité peuvent la faire naître dans l'âme. Prétendre le contraire serait nier la nécessité de l'Incarnation et de la Rédemption. Toute l'économie du salut en serait bouleversée et comme rabaissée au plan des achèvements humains. Nous sommes alors en plein naturalisme. Or, la journée d'Assise réunissait autour du pape des infidèles, des païens et des idolâtres. Que représentait ce rassemblement ? **Pouvait-il en sortir autre chose qu'un sentiment religieux naturel, donc étranger à la vraie foi et donc impuissant à sauver ?** La confusion la plus habituelle, la plus répandue, même chez les chrétiens, est celle qui brouille les frontières existant entre la foi et le sentiment religieux. Telle est la plus souvent la forme que prend aujourd'hui le naturalisme. C'est là, pensons-nous, la cause principale de l'échec dramatique que connaît l'œcuménisme contemporain. Sur ce sujet, comment ne pas citer la *Lettre à une mère sur la foi* du Père Emmanuel ? Voici ce que nous lisons au chapitre VI intitulé : « Quelle différence il y a entre la foi et le sentiment religieux. »

Dominicaines enseignantes : un combat catholique

Conseil de lecture

par M. Patrick Malvezin

« Rupture ou Fidélité - 1948-1975 : Une congrégation religieuse dans l'Église ébranlée »



Ce nouvel ouvrage de Sœur Alice-Marie, dominicaine enseignante, fait suite à son *Histoire de la Congrégation du Saint-Nom-de-Jésus de Toulouse, de 1800 (son origine) à 1953*, issue de sa thèse de doctorat soutenue avec succès en Sorbonne en 2004.

Comme l'indiquent ses titres et sous-titres, il traite de la période cruciale et dramatique qui suivit et qui aboutit

aux départs successifs de deux communautés, devenues aujourd'hui deux congrégations religieuses florissantes.

L'auteur décrit, comme cela n'a jamais été fait jusque-là, l'histoire exemplaire de la persécution d'une institution en plein essor, prise dans les ravages qui ont précédé, accompagné, et surtout suivi le Concile Vatican II. Pour ce faire, elle s'appuie sur une documentation sans faille et des textes incontestables. Elle le fait, enfin, sans pathos ni effets de manches, fussent-elles religieuses, dans une expression parfaite, avec une mesure, une rigueur, une précision, et une clarté qui n'excluent pas l'agrément.

Cette époque est présentée en trois temps : « les nouvelles Constitutions » de 1953, « La Congrégation de 1954 à 1971 : dans la tourmente conciliaire » et « Des tensions à la rupture » (1971-1974).

La réforme des Constitutions, nullement révolutionnaire, correspondait à un besoin formulé, notamment par Pie XII ⁽¹⁾, et fut menée par la Supérieure générale d'alors, mère Hélène Jamet, conseillée par le très thomiste père Calmel. La lecture des textes choisis ici permet de découvrir ou de reconnaître l'inspiration de ces modifications, ainsi que l'esprit, les règles, et la vocation de la Congrégation.

Rome les approuva, et elles furent adoptées, mais, première alerte, une petite minorité d'opposantes fit recours à Rome. Sans leur donner raison, une visite apostolique est décidée. Quelques modifications, sans gravité ni véritable lien avec la

contestation, sont imposées, ainsi que le report du Chapitre général prévu pour 1954, et, surtout, pour seul motif d'apaisement, le départ du père Calmel.

Le second temps commence par le Chapitre général d'élection de novembre 1954 convoqué par la supérieure générale qui annonce qu'elle refusera une éventuelle réélection, pourtant souhaitée par la plupart des sœurs, « pour servir plus efficacement dans l'obéissance ».

Mère Marie-Angélique Lescouzère qui, dans sa droite ligne, lui succède, est durant son généralat, occupée par la question scolaire ⁽²⁾ et, sereinement, par l'application des « nouvelles Constitutions ».

Pourtant les prémices de « la tourmente conciliaire » sont déjà là, quand, en 1961, expire son mandat. La plupart des sœurs souhaite sa réélection, mais Monseigneur Garrone, alors archevêque de Toulouse et délégué du Saint Siège, impose, par une manipulation éhontée que nous laissons au lecteur le soin de découvrir, « l'élection » improbable d'une mère Marie-Rose Tassy, à sa dévotion et soumise aux idées nouvelles pleines d'exaltation ⁽³⁾. Autorisation des offices en français, de la télévision, et acceptation des demandes ministérielles de carte scolaire, se succèdent.

En 1965 et 1966, deux décrets de Paul VI ⁽⁴⁾ amenèrent cette supérieure, en dépit de la réforme toute récente de 1953, à présenter à chaque sœur un questionnaire sur des modifications possibles, ce qui ne manqua pas de rencontrer des réponses ironiques. Elles méritent d'être lues, et cet ouvrage en rapporte quelques-unes.

En 1967, l'élection surprise de mère Anne-Marie Simoulin, personnalité forte, combative, et disciple de mère Hélène fut, pour la plupart des sœurs, un « miracle de la Providence ».

Elle engagea, sans jamais se laisser impressionner, le combat contre le nouveau catéchisme obligatoire et la carte scolaire, ainsi que pour conserver la messe dite de saint Pie V ⁽⁵⁾ et les constitutions de 53. Là encore, des épisodes savoureux sont à découvrir...

La dernière étape montre qu'elle aura tout tenté avant de se résoudre à la rupture : elle réclame une visite apostolique, mais le visiteur affichera des exigences et un comportement inacceptables sobrement évoqués. Elle fait appel, en dernier recours, à la Signature apostolique pour obtenir justice. Elle est désavouée et même déposée par décret, et une administratrice est nommée qui n'est autre que mère Marie-Rose Tassy. En se soumettant, mère Anne-Marie Simoulin réclame encore la possibilité, suggérée par le même décret, de constituer, en restant dans la Congrégation, une « communauté

homogène » fidèle à ce qu'elle avait défendu.

Peu de temps auparavant, elle avait accepté la même chose pour un groupe de sœurs qui ont été alors installées à Brignoles, entraînant la fermeture du cours Saint-Dominique de Toulon.

Cette demande est refusée et cette décision remise en question.

Brignoles ne se soumit pas. De son côté, la supérieure injustement destituée finit, avec d'autres sœurs qui ne voulaient pas accepter cette désastreuse forfaiture et cette trahison essentielle, par se réfugier, pour une fondation nouvelle, tout d'abord pauvrement dans un petit immeuble de Fanjeaux, avant de s'installer au Cammazou.

Au passage, une question importante est ici réglée. Les évêques n'hésitèrent pas à affirmer que, relevées de leurs vœux, les partantes n'étaient plus des religieuses, mais comme le déclara le chanoine Cloupet ⁽⁶⁾ des « demoiselles déguisées ».

De l'avis de tous les canonistes, l'indult de sécularisation utilisé alors comme sanction est sans valeur, tout simplement parce que contrairement à ce qui le définit, les intéressées ne l'ont pas demandé ! L'étude strictement canonique est ajoutée en annexe.

L'obéissance avait été tentée, au delà même de toute justice, mais les Constitutions, les lois de l'Église, et même les vocations et la Foi incontestablement Catholique n'étant, à l'évidence, plus respectées, la Fidélité imposait la rupture.

Si l'on juge l'arbre à ses fruits, de deux com-

munautés de 26 et 20 religieuses héroïquement parties, sont issues deux branches qui comptent aujourd'hui à elles deux, dans de nombreuses écoles en France et à l'étranger, deux fois plus de sœurs que ne réunissait, avant la séparation, le tronc dont elles se sont éloignées et dont nous préférons ignorer l'état actuel.

(1) Lettre liminaire du congrès des états de perfection novembre 1950

(2) La loi Debré de 1959 fut entourée de réflexions, négociations et tractations impliquant les supérieures majeures des religieuses enseignantes.

(3) terme employé par monseigneur Garrone en 1964 pour inciter les supérieures majeures de France à « être dans le mouvement du Concile ».

(4) *Perfectae Caritatis*, et *Ecclesiae Sanctae*. Le premier imposait l'« aggiornamento » à toute l'Église, et le second demandait aux congrégations de modifier leurs constitutions dans cet esprit.

(5) Le Cardinal Gut, préfet de la congrégation pour le culte divin, lui accorda un indult pour conserver l'usage de cette messe, de toutes façons toujours valide, mais dès sa mort, Monseigneur Bugnini, de sinistre mémoire, s'empressa d'en nier la valeur par des arguments spécieux.

(6) Célèbre secrétaire général de l'enseignement catholique, signataire des accords dits « Cloupet-Lang » pour une formation et une titularisation des maîtres du « privé sous contrat » identiques à celles du « public ».

Sur la couverture : une photo du pèlerinage de la Congrégation à Rome en 1947, devant la basilique Saint Pierre.

APPEL AUX BONNES VOLONTÉS

L'effectif des bonnes volontés assurant le ménage de la nef de l'église demeure trop faible pour permettre un roulement qui ne soit que mensuel. Nous remercions d'avance de leur générosité toutes les personnes qui pourront y consacrer un peu de leur temps pendant l'année et durant les vacances scolaires, permettant ainsi que la liturgie continue d'être célébrée dans des conditions décentes pour le Bon Dieu.

Contactez le Frère Jean-Baptiste (04.68.76.68.43) ou M. Gassedat (06.06.56.47.16)

Avis concernant les messes aux Carmes

Nous remercions vivement nos paroissiens de bien vouloir tenir compte des recommandations suivantes :

- le narthex, cette partie de l'église située entre la porte d'entrée principale en bois, et la porte vitrée de la nef, est réservé durant les cérémonies aux mères de famille attentionnées, qui se trouvent obligées de sortir leurs nourrissons trop bruyants, pour éviter de gêner l'assistance.

- en conséquence, nous remercions les personnes ne correspondant pas à cette description de bien vouloir occuper les places toujours libres qui restent dans les bancs (souvent devant), et de ne pas encombrer le narthex par leur présence et celle des tabourets qu'ils vont chercher au réfectoire.

- nous demandons également aux parents de bien vouloir, lorsque c'est possible, prendre à côté d'eux leurs grands adolescents, qui passent leur messe dans les bancs du fond indépendamment de leur confession, et s'y montrent souvent dissipés. Ces bancs du fond sont réservés aux pénitents attendant leur tour.

Grand pèlerinage international du Christ-Roi à Lourdes les 22, 23 et 24 octobre 2016

« En action de grâce pour la foi reçue et conservée en ces temps difficiles,
et pour supplier le Ciel de rester fidèle au combat de la Tradition.

Pour le règne du Christ-Roi, pour le triomphe du Cœur Immaculé, pour la Sainte Église Catholique Romaine. »

M. l'abbé Bouchacourt souhaite rappeler l'importance de ce pèlerinage pour nos malades. Il encourage les fidèles à les y conduire, même les grands malades.

Les inscriptions pour les malades se font en contactant les sœurs du Rafflay au 02.40.06.51.68

Le programme est donné à titre purement indicatif.

Samedi 22 octobre 2016

- 14h00** : chapelet à la Basilique Saint-Pie X
- 14h30** : messe solennelle à la Basilique Saint-Pie X
- 16h00** : chemin de croix des malades à la prairie
- 16h00** : chemins de croix sur la montagne des Espélugues
- 21h15** : procession aux flambeaux, départ du Podium de la prairie, suivie d'une veillée de prière à la Grotte de **23h00 à 06h00**

Dimanche 23 octobre 2016

- 09h00** : chapelet à la Basilique Saint-Pie X
- 09h30** : messe solennelle à la Basilique Saint-Pie X
- 11h30** : chapelet à la Grotte
- 15h30** : vêpres, procession du Saint-Sacrement, salut et bénédiction des malades à la Basilique Saint-Pie X
- 20h30** : adoration eucharistique à la Basilique Saint-Pie X **jusqu'à 08h00**

Lundi 24 octobre 2016

- 09h30** : chapelet à la Basilique Saint-Pie X
- 10h00** : messe solennelle à la Basilique Saint-Pie X
- 11h30** : chapelet à la Grotte
- 12h00** : mot de clôture

**Pèlerinage international
du Christ-Roi à Lourdes**

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X

**22, 23 et 24
octobre 2016**

Messe d'ouverture
samedi 22 octobre à 14h30
à la basilique Saint Pie X

RENSEIGNEMENTS
05.59.65.70.05
64e.domezain@fsspx.fr

DEMANDE D'HÉBERGEMENT
francis.rollot@sfr.fr
privilegier le mail
06.13.04.33.46
05.59.31.76.15 (de 19h à 21h)

INSCRIPTION DES MALADES
02.40.06.51.68

La vierge pèlerine dans les familles de l'Aude !

« Mais c'est surtout au sein des familles que nous désirons que la pratique du rosaire soit répandue, religieusement conservée, et sans cesse développée. C'est en vain qu'on s'efforce d'enrayer le déclin de la civilisation si on ne ramène pas à la loi de l'Évangile la famille, principe et fondement de la société. » Pie XII, Lettre encyclique *Ingruentium malorum* – 15 décembre 1951

Notre vierge pèlerine de l'Aude se déplace au sein des familles de dimanche en dimanche.

Tout foyer chrétien qui désire accueillir la vierge pèlerine s'engage à réciter chaque jour à ses pieds le chapelet avec tous les membres de la famille présents pendant une semaine.

Réservation auprès de Mme B. Turpault : claireturp@orange.fr / Renseignements par téléphone les après-midi au 04.68.76.07.41



Organisation du transport des malades pour Lourdes

Le transport des malades, personnes handicapées ou âgées, des régions de Castres, Montréal et Toulouse, est organisé jusqu'à « L'accueil Notre-Dame » à Lourdes, où ces personnes seront prises en charge par les Sœurs du Rafflay.

Contact : M. Philippe DELMOTTE, Tél. 06 86 46 20 43 ou email : philippe.delmotte@live.fr

Chronique de septembre 2016

Trois petites semaines se sont paisiblement écoulées depuis le terme atteint par notre dernière chronique. Peu de faits et gestes ont retenu notre attention pendant ce temps-là, rares ont été les événements susceptibles d'être à jamais immortalisés, et je dirai même plus, tant s'en fallut que pullulassent les incidents dignes d'être confiés à la mémoire des siècles.

Il y en eut tout de même, que voici, tels qu'ils se sont produits, rapportés ici dans la plus grande objectivité et la fidélité la plus irréprochable, pour la curiosité et l'information de nos aimables et chers lecteurs.

Ce furent d'abord, implacables et synchronisées, les rentrées scolaires. Délivrance pour les uns, pré-requis nécessaire à de futurs départs en vacances pour d'autres, elles furent pour le plus grand nombre, on l'espère, cet élan riche de promesses qui inaugure quelque chose de grand.

Annoncé dans la chronique précédente, et soigneusement notifié à l'encre noire sur le carnet paroissial, ce fut ensuite le mariage de M. Kevin Galaup avec Mlle Camille Baron, le jour où les parents des pensionnaires conduisaient leurs bambins au Domaine des Carmes. « J'ai trouvé ça très accueillant cette année, la rentrée », nous confiait une mère de famille : « Je descendais vers les dortoirs, et

là on me propose un verre avec des petits gâteaux ! C'est vraiment bien cette école... »

Ce furent encore, les 16 et 23 au soir, deux conférences passionnantes données par M. Barthélemy aux Carmes, en plus de son intervention à Fanjeaux. Ce dernier dressa pour son auditoire un point de situation sur la menace islamiste en France, enseigna quelques réflexes de prévention à observer, et proposa des pistes concernant les mesures de sécurité qui pouvaient, et allaient être mises en place pour protéger écoles et centres de messe.

Enfin, nous eûmes la tristesse d'apprendre le rappel à Dieu de M. Jean-Claude Laroche, fidèle depuis de très nombreuses années au Cammazou, et décédé muni des sacrements de l'Église. M. l'abbé Espi assura le 23 septembre la messe de ses funérailles, en présence de nombreux paroissiens qui le connaissaient bien. Requiescat in pace.

Ainsi s'achève la chronique de septembre. Vu les dimensions fort modestes qu'elle arbore cette fois-ci, au moins qu'on n'aie pas l'idée d'accuser son auteur de manquer de concision, qu'on ne lui reproche pas de faire du remplissage ou de parler pour ne rien dire, et de noyer complaisamment, en d'interminables et soporifiques logorrhées, un discours dont le sens finit par échapper complètement, à force d'être indéfiniment et désespérément dissous.

Carnet paroissial septembre 2016

Saint-Joseph-des-Carmes

Mariage :

Kevin GALAUP et Camille BARON, le 10 septembre 2016.

Saint-Dominique-du-Cammazou

Sépulture :

Le 23 septembre, M. Jean-Claude LAROCHE, décédé le 19 septembre 2016.

Prochaines activités — dates à retenir

- **Judi 29 septembre 2016 — 11h40 aux Carmes : messe chantée de la Saint-Michel**
- **Samedi 01 octobre 2016 — 10h30 aux Carmes : conférence spirituelle suivie du chapelet et du 1/4 d'heure de méditation (1^o samedi du mois)**
- **Vendredi 07 octobre 2016 — 18h30 aux Carmes : Heure Sainte (récollecion de doyen)**
- **Samedi 08 octobre 2016 — 11h00 aux Carmes : messe solennelle**
- **Mardi 18 octobre 2016 — 8h30 aux Carmes : messe des mamans (possibilité de se confesser)**
- **Dimanche 23 octobre 2016 — PAJ DE MESSE AU CAMMAZOU : une seule messe aux Carmes à 10h30**
- **Lundi 31 octobre 2016 — 10h30 aux Carmes : messe de mariage de M. Baudouin Riquet et de Mlle Aliénor de Butler**

- **Mardi 1er novembre 2016 — fête obligatoire de la Toussaint : horaires habituels du dimanche**
- **Mercredi 02 novembre 2016 — aux Carmes : messes basses à 7h45 et 8h15, messe chantée de *Requiem* à 11h00**

- **Dimanche 04 décembre 2016 — récollecion paroissiale aux Carmes**

Ephémérides du mois d'octobre 2016

			Confessions	Messes
sam 1	Saint Rémi, Evêque et Confesseur Mém. de Saint Rémi, Evêque et Confesseur	3ème classe, blanc	11h : abbé le Roux 16h : abbé Delmotte	Activités 1er samedi
dim 2	XXème Dimanche après la Pentecôte, Solennité de Notre-Dame du Saint Rosaire,	2ème classe, blanc		
lun 3	Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, Vierge	2ème classe, blanc		
mar 4	Saint François d'Assise, Confesseur	3ème classe, blanc		
mer 5	De la férie, Mém. de Saints Placide et ses compagnons, Martyrs	4ème classe, vert		
jeu 6	Saint Bruno, Confesseur	3ème classe, blanc		
ven 7	Notre Dame du Saint Rosaire, Mém. de Saint Marc, Pape et Confesseur	2ème classe, blanc		18h30 : heure sainte
sam 8	Sainte Brigitte de Suède, Veuve Mém. de Saints Serge, Bacchus, Marcel et Apulée, Martyrs	3ème classe, blanc	16h : abbé Peron	11h00 messe solennelle
dim 9	XXIème Dimanche après la Pentecôte,	2ème classe, vert		
lun 10	Saint François Borgia, Confesseur	3ème classe, blanc		
mar 11	Maternité de la Très Sainte Vierge,	2ème classe, blanc		
mer 12	De la férie,	4ème classe, vert		
jeu 13	Saint Edouard, Confesseur	3ème classe, blanc		
ven 14	Saint Callixte Ier, Pape et Martyr	3ème classe, rouge		
sam 15	Sainte Thérèse d'Avila, Vierge	3ème classe, blanc	16h : abbé Espi	
dim 16	XXIIème Dimanche après la Pentecôte,	2ème classe, vert		
lun 17	Sainte Marguerite-Marie Alacoque, Vierge	3ème classe, blanc		
mar 18	Saint Luc, Evangéliste	2ème classe, rouge		
mer 19	Saint Pierre d'Alcantara, Confesseur	3ème classe, blanc		
jeu 20	Saint Jean de Kenty, Confesseur	3ème classe, blanc		
ven 21	De la férie, Mém. de Saint Hilarion Abbé, et Saintes Ursule et ses compagnes vges	4ème classe, vert		
sam 22	De la Sainte Vierge au samedi,	4ème classe, blanc	16h : abbé Le Noac'h	
dim 23	XXIIIème Dimanche après la Pentecôte,	2ème classe, vert	PAS DE MESSE AU CAMMAZOU	une seule messe à 10h30
lun 24	Saint Raphaël, Archange,	3ème classe, blanc		
mar 25	De la férie, Mém. de Saints Chrysanthe et Darie, Martyrs	4ème classe, vert		
mer 26	De la férie, Mém. de Saint Evariste, Pape et Martyr	4ème classe, vert		
jeu 27	De la férie,	4ème classe, vert		
ven 28	Saint Simon et Saint Jude, Apôtres	2ème classe, rouge		
sam 29	De la Sainte Vierge au samedi,	4ème classe, blanc	16h : abbé Espi	
dim 30	Fête du Christ-Roi,	1ère classe, blanc		
lun 31	De la férie,	4ème classe, vert		

Honoraires des messes

1 messe : 17 €

1 neuvaine : 170 €

1 trentain : 680 €

Ephémérides du mois d'octobre 2016

			Messes
sam 1	Saint Rémi, Evêque et Confesseur Mém. de Saint Rémi, Evêque et Confesseur	3ème classe, blanc	18h00 : abbé Espi
dim 2	XXème Dimanche après la Pentecôte, Solemnité de Notre-Dame du Saint Rosaire,	2ème classe, blanc	10h30 : abbé Espi
lun 3	Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, Vierge	2ème classe, blanc	
mar 4	Saint François d'Assise, Confesseur	3ème classe, blanc	
mer 5	De la férie, Mém. de Saints Placide et ses compagnons, Martyrs	4ème classe, vert	
jeu 6	Saint Bruno, Confesseur	3ème classe, blanc	
ven 7	Notre Dame du Saint Rosaire, Mém. de Saint Marc, Pape et Confesseur	2ème classe, blanc	18h00 : abbé Espi
sam 8	Sainte Brigitte de Suède, Veuve Mém. de Saints Serge, Bacchus, Marcel et Apulée, Martyrs	3ème classe, blanc	
dim 9	XXIème Dimanche après la Pentecôte,	2ème classe, vert	10h30 : abbé Delmotte
lun 10	Saint François Borgia, Confesseur	3ème classe, blanc	
mar 11	Maternité de la Très Sainte Vierge,	2ème classe, blanc	
mer 12	De la férie,	4ème classe, vert	
jeu 13	Saint Edouard, Confesseur	3ème classe, blanc	
ven 14	Saint Callixte Ier, Pape et Martyr	3ème classe, rouge	
sam 15	Sainte Thérèse d'Avila, Vierge	3ème classe, blanc	
dim 16	XXIIème Dimanche après la Pentecôte,	2ème classe, vert	10h30 : abbé Le Noac'h
lun 17	Sainte Marguerite-Marie Alacoque, Vierge	3ème classe, blanc	
mar 18	Saint Luc, Evangéliste	2ème classe, rouge	
mer 19	Saint Pierre d'Alcantara, Confesseur	3ème classe, blanc	
jeu 20	Saint Jean de Kenty, Confesseur	3ème classe, blanc	
ven 21	De la férie, Mém. de Saint Hilarion Abbé, et Saintes Ursule et ses compagnes vges	4ème classe, vert	
sam 22	De la Sainte Vierge au samedi,	4ème classe, blanc	
dim 23	XXIIIème Dimanche après la Pentecôte,	2ème classe, vert	10h30 : abbé Le Noac'h
lun 24	Saint Raphaël, Archange,	3ème classe, blanc	
mar 25	De la férie, Mém. de Saints Chrysanthe et Darie, Martyrs	4ème classe, vert	
mer 26	De la férie, Mém. de Saint Evariste, Pape et Martyr	4ème classe, vert	
jeu 27	De la férie,	4ème classe, vert	
ven 28	Saint Simon et Saint Jude, Apôtres	2ème classe, rouge	
sam 29	De la Sainte Vierge au samedi,	4ème classe, blanc	
dim 30	Fête du Christ-Roi,	1ère classe, blanc	10h30 : abbé Delmotte
lun 31	De la férie,	4ème classe, vert	

Honoraires des messes

1 messe : 17 €

1 neuvaine : 170 €

1 trentain : 680 €